

LIVRET *d'accueil*



Bienvenue !

J'AI LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR
AU SEIN D'AIR EUROP CLUB.



Vous avez décidé de rejoindre une excellente équipe de passionnés, qui ne demande qu'à partager. Nul doute que vous vous y épanouirez, c'est mon souhait, et, afin de vous y aider, j'attire votre attention sur quelques points :

Le club est une association de bénévoles, reliés par une passion commune, le pilotage. Je souhaite

que vous endossiez cet habit de bénévole, en abandonnant celui de client, même si le vol a un coût, que nous nous efforçons de minimiser, notamment en nous impliquant fortement.

La courtoisie est la règle de base, vous le verrez, et je ne doute pas que vous en adoptiez l'attitude.

La sécurité des vols conditionne toujours la pratique. On ne décolle jamais s'il existe un doute sur la réalisation du vol avec le meilleur niveau de sécurité.

Les accès en différents lieux de l'aérodrome sont limités et réglementés. C'est d'abord pour la sécurité et la sûreté des vols. Respectez ces pratiques qui conditionnent la poursuite de notre activité.

Vous allez être accueilli par un cadre du club, qui va vous donner de nombreuses informations, reprises dans ce guide. J'aurai le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous dès que possible, et me tiens à votre disposition et à votre écoute si vous rencontrez des difficultés. Volez bien, volez beaucoup et faites-vous plaisir, en toute sécurité. **Eric Scheid, président**



Organisation de notre association

Votre Aéro-Club est une association, c'est à dire un groupe de bénévoles qui ont décidé de mettre en commun leur passion pour les « choses de l'air ».

Ce principe associatif nécessite le respect de dispositions législatives et **l'adoption de Statuts et d'un Règlement Intérieur.**

Ces documents sont accessibles sur le site du club **aireuropclub.fr**, et comme chaque membre, vous devrez prendre en compte leurs dispositions.

POUR VOUS AIDER À BIEN PRENDRE PLACE, NOUS ALLONS NOTAMMENT ÉCHANGER SUR :

- Organisation de notre association
- Principaux chargés d'actions au sein du club
- Notre fédération FFA et notre Comité Régional
- Choses pratiques qui vous seront fort utiles au quotidien
- Les avions à votre disposition
- Votre formation au sein du club
- Votre parrain
- Quelques formalités
- La sécurité lors de chaque vol
- Comment faire voler des amis
- La trace de nos échanges

VOICI LES PRINCIPAUX POINTS :

- Adhésion :
- Administration :
- Aptitude médicale :
- Le comité directeur examinera votre demande d'adhésion pour validation définitive lors de sa prochaine réunion.
- Évidemment, vous serez sollicité pour, de temps à autres, épauler un groupe pour une action, une présence
- Notez dès maintenant que la prochaine assemblée générale se tiendra le :
- Je dois prendre rendez-vous avec le docteur aéronautique :
- Et aussi :

Notre fédération FFA et notre comité régional

NOTEZ QUE :

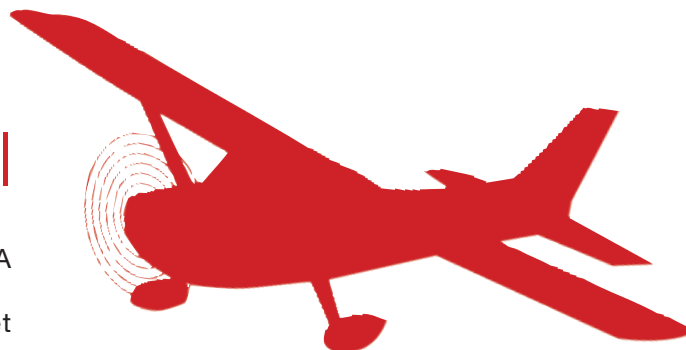
- Votre adhésion comprend une assurance de pilote
- Les plus jeunes pilotes peuvent obtenir des bourses de pilotage
- Il est fort utile d'être abonné à Info Pilote

Le pilotage d'avions légers au sein d'un aéro-club est une pratique Sportive. La FFA regroupe tous les aéro-clubs, et sa mission principale est de défendre et promouvoir la pratique de l'activité.

Vous trouverez sur le site de la FFA **ffa-aero.fr** toutes les informations et supports concernant ces actions.

La FFA a créé des comités régionaux aéronautiques.

Votre club est rattaché au CRA île de France, qui organise et coordonne des actions régionales de caractère sportif ou fédérateur, et contribue à l'information des clubs sur de nombreux thèmes tels que Sécurité des Vols, Formation, Évolutions Réglementaires...



AFFECTATION INSTRUCTEUR :

- Contactez Thierry Ormiere, responsable Pédagogique Adjoint : thierry.ormiere@gadz.org
06 27 28 71 36

Les avions à votre disposition

Notre flotte dispose de 6 avions. Trois sont particulièrement recommandés pour l'école, les **Elixir 100 cv** (F-HTSO et F-HTSU) et le **Robin DR400 120cv** (F-GGQO).

Le **Robin DR400 160cv** (F-GUXD), le **Robin DR400 180 cv** (F-GDKT) et le **Cirrus 200 cv** (F-HBBR) seront tout indiqués pour vos balades aéro et vos voyages.

Notre système de réservation en ligne est sur **online.aerogest.fr**. Notre club est historiquement un club de voyageurs et tout est mis en œuvre pour vous permettre de le devenir vous aussi.

la pratique et la sureté

Nombre de règles, de codes, d'usages ou de procédures ont été définis pour le confort de chacun. Tous ces éléments ne sont pas nécessairement diffusés. Notez-les sans les diffuser.

La sûreté occupe une place importante dans notre activité. Les règles principales doivent être portées par chaque membre du club.

RÈGLES :

- Ne permettre l'accès qu'à des personnes de connaissance, ou accompagner systématiquement les visiteurs
- Toujours fermer les locaux avant de quitter le club
- Ne pas communiquer les codes d'accès
- Informer les dirigeants en cas de situation douteuse



Votre formation au club

Le club est déclaré comme organisme de formation au pilotage. Une équipe d'instructeurs dispense les formations pratiques au sein du club, dirigée par le **responsable pédagogique**. C'est ce dernier, avec l'aide de son adjoint, qui vous affectera un instructeur. Votre instructeur vous présentera alors l'organisation de votre formation théorique et pratique.

QUELQUES POINTS TOUTEFOIS SUR L'ORGANISATION DES FORMATIONS :

- La formation théorique vous sera dispensée sur le principe du e-learning et suivie par votre instructeur. N'oubliez pas que cette partie théorique est indispensable à la pratique aéronautique et qu'il vous faudra la travailler tout aussi sérieusement que vos vols. Comme pour le permis voiture, il vous faut passer le code...
- Chaque leçon en vol sera précédée d'un briefing, au cours duquel les éléments théoriques nécessaires seront revus et complétés. Le vol en « double commandes » sera suivi d'un débriefing. Organisez bien vos rendez-vous pour disposer du temps requis pour ces trois étapes et pour la mise en œuvre de l'avion.

Formalités et qualifications

Nous allons préparer ensemble quelques documents destinés aux déclarations et attestations. Ces éléments vous seront détaillés par le responsable pédagogique ou votre instructeur.

Attention : Votre dossier au sein du club doit contenir tous les documents liés à ces obtentions, prorogations, renouvellement...

Transmettez au secrétariat du club tous les éléments que vous recevrez directement (par exemple résultats d'un examen théorique)

À FOURNIR :

- Fiche d'adhésion au club
- Autorisation des parents pour les mineurs

À OBTENIR :

- LAPL : licence de pilote d'avions légers
- PPL : licence de pilote privé avion
- Les qualifications liées à certaines activités (vol de nuit...)
- Les mentions liées à certains avions (train rentrant...)

La sécurité des vols

Tous les vols doivent être réalisés avec le plus haut niveau de sécurité. Afin d'atteindre cet objectif majeur, le club a confié la mission de **correspondant et d'animateur sécurité à Baptiste Fleuret**. Il souhaite faire votre connaissance, et il vous présentera les actions et procédures qu'il met en œuvre sous l'autorité du Président. Contactez-le au plus vite.

COMMENT FAIRE VOLER DES AMIS

Avoir envie de piloter, ou tout simplement de profiter du paysage est un désir bien légitime. Les tarifs de ces vols sont à votre disposition au club

Au sein du club il est possible :

- De faire un vol de découverte (c'est peut-être ce que vous avez fait) sans hélas prendre les commandes..
- De devenir élève et membre du club (c'est ce que vous venez d'officialiser)
- D'être passager(s) d'un pilote qualifié en partageant les frais

Parlons chiffres...

Le coût de la formation dépend du type d'avion sur lequel vous souhaitez voler ainsi que du nombre d'heures de vol nécessaire pour dérouler le programme (45 heures minimum légal / 50 à 55 heures en pratique), ce qui fait un PPL aux alentours de 10 K€. Des aides vous sont accordées si vous êtes jeune pilote de moins de 21 ans. Ces coûts ne sont donnés qu'à titre indicatif.

L'exploitation des avions

Le manuel d'exploitation, ou Manex, comprend toutes les procédures applicables au sein d'Air Europ Club pour assurer l'exploitation sûre de ses avions. Il est diffusé à tous les membres de l'aéroclub par courriel. Une copie de ce document est accessible sur le site internet de l'Aéroclub. Une version imprimée est à la disposition des pilotes dans la salle des opérations.



PRÊT POUR L'AVENTURE ?

- Remplissez la fiche de contact
- Donnez la à la personne présente pour la permanence du club ou déposez la dans la boîte aux lettres du bureau

